



COMITÉ DE L'AGRICULTURE

Vingt-neuvième session

Rome, 30 septembre - 4 octobre 2024

Activités de la FAO en matière de nutrition

Résumé

En 2022, à la 28^e session du Comité de l'agriculture (ci-après le «Comité»), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a soumis un document contenant des informations actualisées sur la mise en œuvre de la vision et de la stratégie relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition. Ce document présentait les prochaines étapes des travaux de l'Organisation en rapport avec la nutrition, à savoir: i) créer un environnement propice à l'accomplissement de sa mission en matière de nutrition, s'agissant notamment de la planification tenant compte des contextes mondiaux et régionaux; ii) maintenir l'attention accordée au rôle fondamental que jouent les systèmes agroalimentaires *plus* efficaces, *plus* inclusifs, *plus* résilients et *plus* durables pour une alimentation saine et une meilleure nutrition, tout en tirant profit des possibilités offertes par les *quatre améliorations* pour améliorer son action; iii) rendre compte des efforts qu'elle déploie pour s'acquitter de sa mission dans le domaine de la nutrition.

Le présent document fournit des informations actualisées sur les progrès accomplis concernant les trois étapes susmentionnées dans le cadre des activités menées par la FAO en matière de nutrition aux niveaux national et mondial. Des progrès ont été obtenus s'agissant: d'améliorer la disponibilité des données sur l'alimentation, ainsi que l'accès à ces données et leur utilisation et l'élaboration de normes les concernant, de façon à éclairer la prise de décisions et l'application de mesures dans les pays; de renforcer les capacités et de mettre au point des outils dans le domaine de la nutrition; de définir des orientations sur les bonnes pratiques relatives à des sujets touchant la nutrition; de nouer des partenariats et des collaborations qui peuvent permettre d'intensifier considérablement les investissements et les actions à l'appui d'une alimentation saine. La FAO rend compte des engagements relatifs à ses activités en matière de nutrition en améliorant constamment ses capacités et ses méthodes de suivi et de communication d'informations.

Suite que le Comité est invité à donner

Le Comité est invité à:

- a) *donner des indications générales* sur les mesures et les modalités à mettre en place pour renforcer les capacités nécessaires aux activités en matière de nutrition au niveau des pays, l'objectif étant d'intensifier l'assistance relative aux politiques et l'assistance technique adaptées au contexte;
- b) *donner des indications* sur les possibilités et les méthodes qui permettraient de faire progresser le programme des gouvernements en faveur de la nutrition, de façon à accélérer l'application de politiques et des mesures qui ont un impact sur l'ensemble des systèmes agroalimentaires et ainsi de favoriser une alimentation saine pour tous;
- c) *donner des indications* concernant les formats envisageables pour les dialogues qu'il est proposé de tenir au terme de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025) afin d'examiner la voie à suivre pour continuer à promouvoir la nutrition après 2025.

Pour toute question relative au contenu du présent, prière de s'adresser à:

M^{me} Lynnette Neufeld
Directrice
Division de l'alimentation et de la nutrition (ESN)
Tél.: + 39 06 570 52614
Adresse électronique: ESN-Director@fao.org

I. Introduction

1. Outre le fait d'être l'un des aspects visés par les *quatre améliorations* du Cadre stratégique 2022-2031 de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la nutrition, tout comme le changement climatique et la biodiversité, est un thème technique essentiel de nature transversale¹. Elle bénéficie d'une stratégie à l'échelle de l'Organisation, établie à la demande des organes directeurs de la FAO et assortie d'obligations de rendre compte aux membres. La vision et la stratégie relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition ont été accueillies favorablement à la 130^e session du Comité du Programme en 2021 et approuvées à la 166^e session du Conseil de la FAO la même année^{2,3}.

2. À sa 28^e session, le Comité de l'agriculture (ci-après le «Comité») était saisi d'un document qui contenait des informations actualisées sur la mise en œuvre de la vision et de la stratégie relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition⁴ et dans lequel étaient présentées les prochaines étapes des travaux de l'Organisation, à savoir:

- a) créer un environnement propice à l'accomplissement de sa mission en matière de nutrition, s'agissant notamment de la planification tenant compte des contextes mondiaux et régionaux;
- b) maintenir l'attention accordée au rôle fondamental que jouent les systèmes agroalimentaires *plus* efficaces, *plus* inclusifs, *plus* résilients et *plus* durables pour une alimentation saine et une meilleure nutrition, tout en tirant profit des possibilités offertes par les *quatre améliorations*;
- c) rendre compte des efforts qu'elle déploie pour s'acquitter de sa mission dans le domaine de la nutrition.

3. L'année 2023 a marqué la fin de la première période biennale d'application de la vision et de la stratégie relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition. À ce stade, des progrès avaient été accomplis à l'égard des trois étapes susmentionnées. On trouvera des exemples des progrès relatifs aux deux premières étapes aux sections II et III du présent rapport, et de ceux relatifs à la troisième étape à la section IV.

II. Activités de la FAO en matière de nutrition au niveau des pays

4. Rappelant le rapport de la 27^e session du Comité, tenue en 2020, dans lequel le Comité a demandé à la FAO d'épauler les membres, au besoin, dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique relative à la nutrition et à la sécurité sanitaire des aliments aux plans national et régional⁵, la FAO a mis en place des activités en matière de nutrition dans toutes les régions et sous-régions en se concentrant sur les priorités propres au contexte. D'après les rapports annuels par pays des représentants de la FAO, qui servent au suivi interne, en 2023, plus de 77 pour cent des bureaux de pays de la FAO avaient mis en œuvre des activités pertinentes⁶, ce qui contribuera à favoriser une alimentation saine reposant sur des systèmes agroalimentaires efficaces, inclusifs, résilients et durables, en s'appuyant sur divers mécanismes. Ceux-ci se répartissent en trois catégories en fonction des objectifs énoncés ci-après.

¹ C 2021/7, par. 72, <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/10768dd2-90f9-4ebf-848e-5cf947ab7193/content>

² PC 130/5, <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/62c2385b-c65a-47d2-9433-a7647d6cc141/content>

³ CL 166/REP, <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/d4d79994-4dd0-42b8-a42c-7d959a06e94a/content>

⁴ COAG/2022/INF/5, <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/c17829d0-5e28-4328-a46f-8aa8f73fe1a3/content>

⁵ C/2021/21 (rapport de la 27^e session du Comité de l'agriculture),

<https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/edd29355-8e2e-485a-9db5-f77525199675/content>

⁶ FAO. 2023. *FAO Country Annual Report, CARSTAT 2023* [document interne].

A. Améliorer la disponibilité des données ainsi que l'accès à celles-ci et leur utilisation afin d'éclairer les actions dans les pays

- a) En 2023, la FAO a aidé 136 pays à produire, à rassembler, à comprendre et à exploiter des données et des indicateurs sur l'alimentation, la composition des aliments, la sécurité sanitaire des aliments, la sécurité alimentaire et les systèmes agroalimentaires, ce qui a mené 107 pays à intégrer une analyse de données sur les régimes alimentaires dans leurs analyses communes de pays réalisées dans le cadre de l'Organisation de Nations Unies (ONU).
- b) En outre, 78 pour cent (113) des bureaux de pays ont indiqué aider les gouvernements des pays hôtes à tirer parti de produits du savoir pour favoriser une alimentation saine, et 77 pour cent (112) ont confirmé que les gouvernements des pays hôtes exploitaient de tels produits pour analyser les synergies et les arbitrages associés aux systèmes agroalimentaires.
- c) La FAO a également contribué à combler le manque de données sur la composition des aliments et concourt actuellement à la mise à jour des tables de composition des aliments du Bangladesh et de l'Éthiopie afin que celles-ci soient conformes aux normes de qualité et directives internationales.
- d) L'initiative 50x2030 destinée à combler les lacunes en matière de données agricoles⁷ est un programme mondial mis en œuvre par la FAO, le Fonds international de développement agricole (FIDA) et la Banque mondiale afin d'aider les pays à produire des données actualisées et de qualité moyennant des enquêtes agricoles et aux fins de la prise de décisions fondées sur des éléments concrets. En outre, la FAO a récemment proposé à trois pays partenaires (Libéria, République-Unie de Tanzanie et Sierra Leone) d'ajouter un module sur la diversité alimentaire pour mesurer celle-ci dans la population féminine en utilisant l'indicateur de la diversité alimentaire minimale chez les femmes dans les ménages agricoles. De plus, elle renforce les capacités des pays de recueillir, d'analyser et d'interpréter les données sur la diversité alimentaire à des fins de planification et de programmation.

B. Faciliter le dialogue et apporter une assistance directe pour améliorer les actions destinées à favoriser une alimentation saine adaptée au contexte national unique, dans le cadre des communications régulières avec les pays

- a) En 2023, la FAO a prêté une assistance juridique, normative, stratégique et technique à 125 pays s'agissant de favoriser une alimentation saine et a concouru à l'élaboration et à l'application de directives alimentaires dans 57 pays.
- b) La FAO a dialogué avec les responsables de mécanismes de coordination stratégique pour la nutrition de 117 pays et a préconisé un engagement politique, une bonne gouvernance et des investissements en faveur d'une alimentation saine, de la nutrition et des systèmes agroalimentaires. Les bureaux de pays de l'Organisation ont fait état de 405 échanges avec des instances nationales de gouvernance de la nutrition, comme les modules de la sécurité alimentaire ou de la nutrition, d'autres instances nationales, le Mouvement pour le renforcement de la nutrition ou encore des alliances parlementaires en faveur de la nutrition.

⁷ Data-Smart Agriculture Partnership - *The 50x2030 Initiative*. [Consulté le 2 mai 2024]. <https://www.50x2030.org>

C. Épauler les régions et les pays et renforcer les capacités dans le domaine de la nutrition

5. Le Comité a déjà demandé à la FAO d'épauler les membres, au besoin, dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique relative à la nutrition, et a noté qu'il fallait créer des unités chargées de la nutrition au sein des bureaux de pays de la FAO, dans la limite des ressources disponibles⁸. On constate toujours un manque de capacités au niveau des bureaux de pays, puisque plus de 50 pour cent d'entre eux indiquent avoir besoin de plus de capacités pour atteindre leurs objectifs en matière de nutrition. En outre, diverses mesures sont actuellement appliquées pour mieux aider les régions et les pays et renforcer les capacités dans le domaine de la nutrition. Elles consistent notamment à :

- a) lancer un cours d'introduction en ligne sur l'approche de la FAO en matière de nutrition, qui est destiné à l'ensemble des employés de l'Organisation et qui complète les cours en ligne servant à renforcer les capacités liées aux activités de la FAO en matière de nutrition⁹, notamment sur la diversité alimentaire minimale chez les femmes, les moyens de faire évoluer leurs systèmes agroalimentaires vers une alimentation saine, l'éducation nutritionnelle, les chaînes de valeur tenant compte des enjeux nutritionnels, les pertes et gaspillages de nourriture et l'alimentation et la nutrition en milieu scolaire;
- b) développer le réseau technique interne sur la nutrition, qui compte maintenant plus de 1 100 participants;
- c) renforcer le site intranet du réseau technique sur la nutrition et désigner des coordonnateurs des questions de nutrition dans le Réseau d'information des bureaux de pays de la FAO afin d'améliorer la visibilité et les liens entre les personnes travaillant pour la FAO;
- d) mettre à profit et améliorer les systèmes internes, en particulier améliorer l'utilisation du marqueur de la nutrition de la FAO dans le Système d'information sur la gestion du Programme de terrain, afin de suivre les progrès des activités de l'Organisation en matière de nutrition.

III. Activités de la FAO en matière de nutrition au niveau mondial

6. Rappelant qu'à sa 27^e session, le Comité a constaté avec satisfaction que la vision et la stratégie relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition énonçaient clairement l'importance majeure qu'il y avait à favoriser une alimentation saine au moyen d'une approche fondée sur les systèmes alimentaires¹⁰, la FAO maintient, dans sa communication, ses travaux normatifs et sa mobilisation technique et générale, l'attention accordée à ses travaux sur la nutrition et promeut des actions dans les systèmes agroalimentaires pour favoriser une alimentation saine. On trouvera ci-après des exemples d'initiatives.

⁸ C/2021/21, par. 37, <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/edd29355-8e2e-485a-9db5-f77525199675/content>

⁹ Renforcement des capacités en matière de nutrition. Dans: *FAO*. [Consulté le 2 mai 2024]. <https://www.fao.org/nutrition/capacity-development/fr/>

¹⁰ C/2021/21, par. 36, <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/edd29355-8e2e-485a-9db5-f77525199675/content>

7. La FAO noue des partenariats et des collaborations qui peuvent permettre d'intensifier considérablement les investissements et les actions à l'appui d'une alimentation saine et de systèmes agroalimentaires résilients dans de multiples contextes, comme le montrent les exemples suivants:

- a) En janvier 2023, la FAO, en partenariat avec le Département d'État des États-Unis d'Amérique et l'Union africaine, a lancé l'initiative Vision pour des cultures et des sols adaptés (VACS)¹¹, qui vise à renforcer la résilience des systèmes agroalimentaires en intensifiant les investissements et les actions susceptibles d'accroître la production de cultures indigènes et traditionnelles nutritives ainsi que d'améliorer la santé des sols. L'initiative VACS se concentrera initialement sur le continent africain, où la mobilisation de la FAO offrira aux membres et aux partenaires de développement d'Afrique une façon novatrice de contribuer à la résilience des systèmes agroalimentaires tout en favorisant une alimentation saine.
- b) À l'appui du Plan d'action mondial des Nations Unies sur l'émaciation chez les enfants¹², la FAO a lancé le plan d'action pour la prévention de l'émaciation des enfants (2023-2024)¹³ afin d'encourager la prévention dans le cadre du renforcement des systèmes alimentaires et ainsi de favoriser une alimentation saine chez les enfants, mais aussi chez les adultes.
- c) Dans sa résolution 70/259¹⁴, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé la période 2016-2025 Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition conformément au cadre normatif établi par la deuxième Conférence internationale sur la nutrition, afin d'accélérer les efforts mondiaux et d'encourager la collaboration intersectorielle dans le but d'éliminer toutes les formes de malnutrition. La Décennie de la nutrition est organisée par la FAO et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et son premier domaine d'action concerne des systèmes alimentaires durables et résilients en faveur de régimes alimentaires sains. Alors que la Décennie touche à sa fin et que l'Assemblée générale des Nations Unies a indiqué qu'il était prévu de tenir des dialogues informels, ouverts et inclusifs à l'approche du terme de la Décennie¹⁵, le Comité du Programme de la FAO, à sa 135^e session, en mars 2023¹⁶, a encouragé l'organisation de tels dialogues afin d'ouvrir une réflexion sur les avancées au niveau mondial et les difficultés rencontrées et de dégager la voie à suivre après 2025.
- d) La FAO joue également un rôle central dans des initiatives visant à nouer des alliances afin d'atteindre les *quatre améliorations* pour aider les membres à concrétiser simultanément plusieurs objectifs prioritaires. Il s'agit par exemple de l'initiative mondiale phare Action climatique et nutrition, issue de la 27^e session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). En outre, la FAO dirige et est membre de nombreuses coalitions d'action créées sous les auspices du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et héberge le Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires pour le compte du système des Nations Unies. Par ailleurs, elle a mobilisé ses partenaires afin de déterminer les lacunes en matière de politiques et d'investissements pour y remédier et aider les pays à apporter des solutions durables face aux crises alimentaires. Elle a aussi été l'hôte du Bilan 2 ans après le Sommet sur les systèmes alimentaires en 2023.

¹¹ PC 137/INF/3. <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/0d63864f-0358-48ce-8fb6-1ef610f99c3f/content>

¹² Global Action Plan for Child Wasting (Plan d'action mondial sur l'émaciation chez les enfants). [Consulté le 2 mai 2024]. <https://www.childwasting.org>

¹³ FAO. 2022. *Enhancing nutrition in emergency and resilience agriculture responses to prevent child wasting: FAO's child wasting prevention action plan (2023–2024)* (Améliorer la nutrition dans le cadre des interventions d'urgence et des interventions pour la résilience de l'agriculture afin de prévenir l'émaciation chez les enfants: plan d'action de la FAO pour la prévention de l'émaciation des enfants [2023-2024]). Rome. <https://openknowledge.fao.org/items/309b03da-5f44-486a-bbed-9cd42edfe184>

¹⁴ A/RES/70/259, <https://undocs.org/fr/A/RES/70/259>

¹⁵ A/74/794, par. 99, <https://undocs.org/fr/A/74/794>

¹⁶ CL 172/8, par. 17 d), <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/ad6991d7-7f08-4c41-902a-937400acd4d3/content>

8. Diverses mesures ont été prises pour établir des normes concernant les données sur les régimes alimentaires et garantir un meilleur accès à celles-ci aux fins de la prise de décisions, notamment les suivantes:

- a) Conscient de l'importance de l'alimentation pour la santé et du manque de consensus autour des méthodes de mesure et de suivi d'une alimentation saine à grande échelle, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'OMS ont conjugué leurs efforts pour tracer la voie à suivre dans le cadre de l'Initiative de suivi pour une alimentation saine¹⁷. La mission de cette dernière est de permettre aux parties prenantes et aux décideurs nationaux et mondiaux de surveiller la réalisation d'une alimentation saine et de concrétiser cette ambition pour les personnes et la planète. L'Initiative a pour objectif de créer un consensus avec les parties prenantes nationales et mondiales en vue de faciliter la production de données et de statistiques exploitables et adaptées sur l'alimentation qui peuvent servir à éclairer des approches, des politiques et des programmes fondés sur des données factuelles. Pour ce faire, les membres de l'Initiative sensibilisent l'opinion publique, élaborent des orientations concernant le suivi pour une alimentation saine, mettent en œuvre un programme de recherche axé sur les priorités et facilitent l'adoption et l'utilisation d'indicateurs servant à évaluer et à suivre les régimes alimentaires.
- b) L'indicateur de la diversité alimentaire minimale chez les femmes fait partie des indicateurs suivis dans le cadre de l'Initiative. Il rend compte de la proportion de femmes non enceintes qui ont consommé, au cours des dernières 24 heures, des aliments appartenant à au moins 5 des 10 groupes d'aliments définis, et renseigne indirectement sur l'amélioration de l'apport en micronutriments parmi la population. La FAO a dirigé les études de validation de l'indicateur et a déterminé les méthodes de collecte de données y relatives, a publié (mis à jour) des directives mondiales sur la collecte, l'analyse et l'interprétation de données relatives à l'indicateur et a mis au point un cours en ligne interactif sur l'indicateur afin de faciliter son adoption et le renforcement des capacités le concernant¹⁸.
- c) En collaboration avec l'Agence allemande de coopération internationale et d'autres organismes des Nations Unies, la FAO et l'UNICEF ont aidé les États membres de l'ONU à élaborer et présenter une proposition consistant à inclure la prévalence de la diversité alimentaire minimale chez les femmes et les enfants parmi les indicateurs de l'objectif de développement durable (ODD) n° 2, afin de combler un manque de données important lors de la phase finale de réalisation des ODD et d'aider à dresser un tableau complet des progrès accomplis au regard de l'ODD 2. Il est proposé que la FAO soit responsable de l'indicateur de la diversité alimentaire minimale chez les femmes. Dans la proposition, il est également demandé que cet indicateur soit examiné à l'occasion de l'examen complet des indicateurs des ODD devant s'achever en 2025. En outre, l'ajout d'un indicateur sur l'alimentation des populations peut aider à définir les mesures nécessaires pour éliminer la faim et garantir la bonne nutrition, la santé et le développement des populations, qui sont des éléments indispensables à tous les ODD.

¹⁷ OMS. 2024. Healthy Diets Monitoring Initiative (HDMI) (Initiative de suivi pour une alimentation saine). <https://www.who.int/groups/who-unicef-technical-expert-advisory-group-on-nutrition-monitoring/healthy-diets-monitoring-initiative>

¹⁸ FAO. 2024. Nutrition. *The Minimum Dietary Diversity for Women (MDD-W) indicator* (Indicateur de la diversité alimentaire minimale chez les femmes). <https://www.fao.org/nutrition/evaluation-nutritionnelle/outils/the-minimum-dietary-diversity-for-women-mdd-w-indicator/fr/>

- d) Les données sur la consommation et la composition des aliments font généralement défaut, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Afin d’y remédier, la FAO dirige actuellement plusieurs initiatives importantes, dont voici quelques exemples:
- i. La FAO rassemble et publie des données issues d’enquêtes quantitatives sur l’apport alimentaire individuel dans l’outil de données FAO/OMS sur la consommation alimentaire individuelle mondiale, qui comprend actuellement 54 ensembles de données de 33 pays et donne des informations détaillées sur la consommation alimentaire qui peuvent être utilisées par de nombreuses parties prenantes afin d’éclairer les politiques et les programmes¹⁹.
 - ii. En 2024, la FAO a créé le domaine de FAOSTAT consacré à l’alimentation et aux régimes alimentaires afin de rassembler pour la première fois des statistiques sur tous les types de données sur la consommation alimentaire. Le domaine fournit des statistiques sur: l’énergie et les nutriments disponibles, d’après les comptes disponibilités/utilisation (CDU) de la FAO; l’apport alimentaire apparent, d’après les enquêtes sur la consommation et les dépenses des ménages; l’apport alimentaire, d’après les enquêtes sur l’apport alimentaire individuel; les statistiques relatives à l’indicateur de la diversité alimentaire minimale chez les femmes²⁰.
 - iii. La FAO a publié le tableau mondial de conversion des nutriments qui sera appliqué aux CDU et qui comprend un ensemble de données mondiales sur la composition des aliments, plus précisément sur l’énergie, les valeurs nutritionnelles et les coefficients de la partie comestible, mis au point aux fins de la production de statistiques d’après les données sur l’offre alimentaire dans 186 pays et territoires. Les CDU dressent un tableau de l’offre d’aliments issus de l’agriculture, de la pêche et de l’aquaculture dans un pays donné et pendant une année civile donnée. Ils se rapportent à des produits individuels et à leurs quantités et couvrent quelque 500 denrées alimentaires, dont 90 pour cent sont issues des cultures et de l’élevage et 10 pour cent de la pêche et de l’aquaculture²¹.
 - iv. À l’heure actuelle, la FAO met à jour la Base de données mondiale FAO/INFOODS sur la composition des aliments (poissons et crustacés) (publiée en 2016) afin d’augmenter le nombre d’espèces couvertes.

¹⁹ Outil de données FAO/OMS sur la consommation alimentaire individuelle mondiale. <https://www.fao.org/gift-individual-food-consumption/fr>

²⁰ FAO. 2024. Food and diet. Statistics on dietary data (Alimentation et régimes alimentaires. Statistiques fondées les données relatives aux régimes alimentaires). <https://www.fao.org/statistics/highlights-archive/highlights-detail/new-data-on-food-and-diet-released-on-faostat/en>

²¹ Grande, F., Ueda, Y., Masangwi, S., et Holmes, B. 2024. *Global nutrient conversion table for FAO supply utilization accounts* (Tableau mondial de conversion des nutriments destiné aux comptes disponibilités/utilisation de la FAO). Rome, FAO. <https://openknowledge.fao.org/items/e9cfc9a2-f8ba-40b1-9c46-e6f83cba914d>

9. La FAO élabore et met à profit des outils et des activités d'appui technique afin de mettre en place des actions qui favorisent une meilleure nutrition dans l'ensemble de son portefeuille de projets. Cela comprend notamment les initiatives suivantes:

- a) La FAO a mis au point des orientations détaillées pour aider les pays à définir, appliquer et utiliser des recommandations nutritionnelles fondées sur les systèmes alimentaires afin de relever les défis et de répondre aux priorités en matière de nutrition tout en contribuant à la transformation des systèmes agroalimentaires dans une optique de durabilité socioculturelle et environnementale. En élargissant la base de données factuelles au-delà de la relation entre régimes alimentaires et santé, en recourant à une analyse ciblée des systèmes agroalimentaires et en mobilisant les secteurs et les acteurs dans l'ensemble desdits systèmes, la nouvelle approche peut encourager des actions, interventions et politiques coordonnées aux niveaux de l'offre d'aliments, de l'environnement alimentaire et des pratiques de consommation dans le but de parvenir à une alimentation saine pour tous²².
- b) La FAO a établi une nouvelle méthode de modélisation susceptible d'apporter des éclairages utiles à des politiques budgétaires relatives à l'agriculture et au commerce qui favorisent à la fois les résultats agricoles et des modes d'alimentation adaptés au contexte. L'approche a été définie en étroite collaboration avec des experts locaux en Éthiopie et sera développée et mise à l'essai dans deux autres pays en 2024.
- c) L'approche promue par la FAO et consistant à faire évoluer les systèmes agroalimentaires aux fins d'une alimentation saine²³ est axée sur la conception de programmes et d'activités visant à améliorer l'accès à des aliments nutritifs tout en atténuant les vulnérabilités et en s'attaquant aux défis environnementaux. Elle suppose de donner la priorité à certaines filières dans les systèmes agroalimentaires, de prendre en considération les coûts, de réaliser des examens, d'encourager des approches fondées sur des éléments factuels devant être reproduites, de mobiliser les décideurs, de favoriser le renforcement des capacités et d'intégrer des pratiques tenant compte de la nutrition dans l'ensemble des systèmes agroalimentaires.
- d) La FAO épaula les gouvernements et leur donne plus de moyens pour qu'ils appliquent sur les marchés alimentaires des politiques et des directives qui garantissent la disponibilité constante d'aliments diversifiés, sains et nutritifs sur les marchés publics et privés et qui améliorent la rentabilité et l'efficacité. Cette action contribue à la réalisation des engagements nationaux pris dans le cadre de plusieurs processus de haut niveau, comme les feuilles de route nationales pour la transition vers des systèmes alimentaires durables, élaborées à la suite du Sommet sur les systèmes alimentaires tenu en 2021. Plus précisément, la FAO aide les gouvernements des façons suivantes:
 - i. L'Organisation élabore des conseils sur les bonnes pratiques qui peuvent aider les microentreprises et les petites et moyennes entreprises agroalimentaires à accroître la disponibilité d'aliments nutritifs sur les marchés publics et privés d'une manière durable et rentable et selon une approche des chaînes de valeur prenant en compte la nutrition.
 - ii. La FAO promeut et facilite la mise en œuvre de politiques et de programmes durables d'achats alimentaires publics et d'alimentation scolaire utilisant la production locale afin d'améliorer l'accessibilité des aliments nutritifs et d'amorcer une transformation des systèmes agroalimentaires.

²² FAO. 2024. *Food systems-based dietary guidelines: an overview* (Recommandations nutritionnelles fondées sur les systèmes alimentaires: vue d'ensemble). Rome. <https://openknowledge.fao.org/items/48b09e6f-bfee-4b80-a2d5-c24440c6d4a8>

²³ Pôle de formation en ligne de la FAO. 2023. Cours: *Chemins de transformation des systèmes agroalimentaires pour une alimentation saine: une approche par étapes*. <https://elearning.fao.org/course/view.php?lang=fr&id=1042>

- iii. La FAO apporte des contributions techniques et autres à l'organisation de la Journée internationale des légumineuses, célébrée le 10 février, qui a porté en 2024 sur le thème «Légumineuses: nourrir les sols et la population». Cette célébration a offert une occasion unique de sensibiliser le grand public à l'intérêt des légumineuses et au rôle fondamental qu'elles jouent dans la transition vers des systèmes agroalimentaires *plus* efficaces, *plus* inclusifs, *plus* résilients et *plus* durables.
- iv. L'Organisation a contribué à la célébration de l'Année internationale du mil en 2023. Elle a rassemblé et diffusé des données et des documents sur la composition des aliments de différentes espèces de mil, examiné et commenté des supports de communication sur la nutrition et concouru à l'organisation de plusieurs manifestations.
- v. L'année 2024 a été proclamée Année internationale des camélidés, des animaux qui sont particulièrement importants pour les peuples autochtones et les communautés locales. La FAO concourra à la célébration de l'Année en apportant des contributions essentielles et diffusera des données pertinentes sur la composition des aliments afin de mieux faire connaître les bienfaits nutritionnels du lait et de la viande de camélidé.
- vi. À l'occasion de la première édition de la Journée internationale de la pomme de terre le 30 mai 2024, la FAO a réuni et diffusé des données sur la composition de différentes espèces de pomme de terre et a contribué à l'élaboration de supports de communication sur la nutrition et le rôle des pommes de terre dans une alimentation saine.

10. La FAO élabore également de bonnes pratiques et des orientations sur la nutrition, ce qui exige de créer un consensus et d'examiner les données et autres éléments factuels. En voici quelques exemples:

- a) Face à la forte visibilité dont jouit actuellement l'alimentation saine, et aux messages contradictoires qui circulent, en particulier dans les médias, sur ce qui caractérise une alimentation saine, la FAO collabore étroitement avec l'OMS afin d'établir une déclaration conjointe sur les principes fondamentaux d'une alimentation saine.
- b) Consciente de la nécessité de tenir compte des arbitrages éventuels associés aux mesures prises pour lutter contre le changement climatique et atteindre l'ODD 2 sans dépasser le seuil de 1,5 °C, la FAO a fait connaître les principes d'une alimentation saine et communiqué ses données d'expérience sur les mesures nécessaires pour intégrer ces principes dans la feuille de route mondiale²⁴.
- c) De même, au cours des dernières années, les messages diffusés sur les possibilités présentées par les produits de remplacement des aliments d'origine animale se sont multipliés dans de nombreux pays. Ces produits portent divers noms et appartiennent à différents types. À ce jour, aucune synthèse précise n'a été établie à partir des données probantes disponibles actuellement sur les risques et avantages éventuels de ces produits au regard de divers domaines, notamment la nutrition et la santé, la sécurité sanitaire des aliments, l'environnement et les aspects socioéconomiques. Pour remédier à cette lacune, la FAO a mis sur pied une équipe spéciale interne et a demandé la réalisation d'une série d'examen des données probantes afin d'aider à déterminer la position de l'Organisation sur la situation actuelle des produits de remplacement des aliments d'origine animale.

²⁴ FAO. 2023. *Achieving SDG 2 without breaching the 1.5 °C threshold: A global roadmap, Part 1 – How agrifood systems transformation through accelerated climate actions will help achieving food security and nutrition, today and tomorrow*. In *brief* (Atteindre l'ODD 2 sans dépasser le seuil de 1,5 °C. Feuille de route mondiale, partie 1 – Comment une transformation des systèmes agroalimentaires passant par une accélération de l'action climatique contribuera à concrétiser la sécurité alimentaire et une bonne nutrition, aujourd'hui et demain. Synthèse). Rome. <https://openknowledge.fao.org/items/b86cd543-e8ca-4e95-b5d2-06ea6af23842>

- d) La FAO a continué de mener l'évaluation mondiale de la contribution de l'élevage à la sécurité alimentaire, aux systèmes agroalimentaires durables, à l'amélioration de la nutrition et à la consommation d'une alimentation saine, qui avait été demandée par le Comité à sa 27^e session²⁵ et se compose de quatre documents. Le premier document a été publié en 2023²⁶ et les deuxième et troisième sont en cours d'élaboration²⁷.

IV. Prochaines étapes

11. La transformation des systèmes agroalimentaires figure au premier rang des priorités dans nombre de pays, voire dans la plupart, et il reste beaucoup à faire pour garantir que cette transformation aboutisse à une alimentation saine pour tous, partout dans le monde.
12. Un grand nombre des actions susmentionnées sont menées en vue de promouvoir une alimentation saine dans le cadre du programme des gouvernements et d'autres parties prenantes en faveur de la nutrition. Toutefois, il faut encore déployer bien plus d'efforts pour mobiliser un engagement et faire connaître les mesures efficaces qui peuvent à la fois rendre les systèmes agroalimentaires résilients et rentables et donner accès à une alimentation saine. Le Comité est invité à donner des indications quant aux possibilités et aux méthodes susceptibles de faire progresser les efforts en ce sens.
13. La FAO a conscience que les capacités et les ressources continuent de faire grandement défaut et que cela limite la portée et l'échelle des initiatives de l'Organisation en rapport avec la nutrition, en particulier au niveau des pays. Plusieurs mesures concrètes ont été prises pour remédier à ce problème dans la limite des ressources disponibles, et, à cet égard, le Comité est encouragé à donner toute indication supplémentaire qu'il jugera utile sur les autres mesures à mettre en œuvre.
14. La FAO s'est attachée à renforcer les mécanismes servant au suivi des résultats dans tous les domaines prioritaires du Programme, y compris ceux relatifs à l'*amélioration de la nutrition*. Pendant la première période biennale d'application du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO, elle a renforcé les systèmes lui permettant de suivre les progrès au regard des engagements en faveur de la nutrition et a pris plusieurs dispositions pour informer les parties des améliorations.
15. En outre, la FAO suit les progrès accomplis dans la concrétisation des engagements qu'elle a pris en 2021 lors du Sommet Nutrition pour la croissance tenu à Tokyo. Dans la perspective de l'édition 2025 du Sommet, elle reconnaît que des mesures supplémentaires devront être mises en œuvre afin d'atteindre ces cibles. Nombre des actions mentionnées dans le présent rapport peuvent contribuer à cette entreprise, mais de nouvelles indications sont nécessaires si l'on veut élargir la portée et l'échelle des initiatives de la FAO tenant compte de la nutrition en vue de réaliser les engagements pris à l'occasion du Sommet de 2021.
16. Rappelant que la version actuelle de la vision et de la stratégie relatives à la nutrition arrive à son terme en 2025, la FAO mettra à jour la stratégie pendant la période 2024-2025 en veillant à ce que cette version soit cohérente avec le Cadre stratégique 2022-2031 et le complète et en tenant compte d'un grand nombre des possibilités relevées.

²⁵ C/2021/21, par. 14, <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/edd29355-8e2e-485a-9db5-f77525199675/content>

²⁶ FAO. 2023. *Contribution of terrestrial animal source food to healthy diets for improved nutrition and health outcomes – An evidence and policy overview on the state of knowledge and gaps* (Contribution des aliments provenant d'animaux terrestres à une alimentation saine pour une amélioration des résultats nutritionnels et sanitaires – Aperçu de l'état actuel des connaissances et des lacunes fondé sur une analyse des données et des politiques). Rome. <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cc3912en>

²⁷ FAO. 2024. Comité de l'agriculture, Sous-Comité de l'élevage. Dans: *Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture*. Rome. [Consulté le 25 juin 2024]; COAG:LI/2024/2, <https://www.fao.org/coag/sub-committee-on-livestock/second-session/discussion-documents/fr/>